

Dans le système actuel d'habillement de la femme, les jupes s'attachent au-dessus des hanches, dont la largeur et le volume leur servent de soutien : ce point d'attache a presque toujours lieu au corset, qui, s'il est bien fait, s'oppose à ce que ce nouveau lien comprime la base du thorax.

Il est une dernière particularité du costume de la femme, à l'égard de laquelle l'hygiène doit intervenir, et qu'on ne saurait blâmer d'une manière trop sévère : cette particularité, c'est l'habitude qu'ont tant de femmes de se découvrir, même dans la saison rigoureuse, le cou, la partie supérieure de la poitrine et les épaules : je dis qu'on ne saurait s'élever trop sévèrement contre cette déplorable habitude, qui engendre chez la femme plus d'angines, de laryngites, de bronchites, de pneumonies et de pleurésies que toutes les autres causes réunies peut-être, et qui est souvent la cause occasionnelle du développement de la phthisie pulmonaire. On doit donc conseiller, le plus possible, l'usage des robes montantes, des pélerines et, si l'on ne peut l'obtenir, les fichus et les châles doivent être recommandés avec soin.

#### Influence du climat, des saisons et des professions sur les vêtements.

Les modes françaises ont envahi la plupart des contrées du monde civilisé, et les formes dernières de nos vêtements ont été successivement adoptées partout, et partout en même temps disparaissait le costume national, qui prêtait tant à la physiologie des peuples de chaque contrée. Il y a cependant des nations, et, parmi elles, les Orientaux et les habitants du nord de l'Afrique, chez lesquelles les exigences d'une température élevée ont maintenu l'ancien costume, qui préserve de l'intensité de la chaleur. Le costume militaire seul a varié dans ces contrées et a subi la conséquence de l'importation de nos habitudes. Les vêtements des Orientaux sont larges, amples et donnent un libre et facile accès à l'air. La tête est couverte, et le moindre fellah porte une calotte de laine blanche ou noire. Les gens plus aisés ont d'abord sur la tête une calotte de toile, recouverte elle-même d'une seconde calotte de laine rouge : par-dessus et autour est placé le châle de laine ou de coton formant le turban (*hemma*). Tels sont les Turcs. Chez eux, le cou est nu, le tronc est couvert d'une large blouse de laine ou de coton qui est l'unique vêtement des classes pauvres. Ceux qui sont plus à leur aise ont une chemise de toile, un caleçon, puis un *kaftan* ou robe de soie ou de coton broché : par-dessus est

une espèce de redingote à manches, appelée *gebba*, puis le burnous ou léger manteau en laine blanche. Les pauvres marchent pieds nus ; les gens plus aisés ont une espèce de soulier grossier, appelé *marcoub*. Ceux qui sont riches ont d'abord des bas de laine ou de coton, puis le *mazde*, espèce de brodequin léger par-dessus lequel se met le *marcoub*. La plupart des Turcs aisés qui ont adopté la réforme, ont un vêtement qui se rapproche singulièrement de ceux des peuples occidentaux.

Les Arabes ont des vêtements différents : les Bédouins portent encore l'antique kamise fendue par devant : ils ont encore la grande couverture (*keram*), qui s'attache autour de la tête, et de là enveloppe le corps entier. Les plus aisés portent de plus le burnous. Les gens riches ont d'abord des bas (*charal*), une espèce de culotte courte (*cherail*), une petite (*souderi*), puis une autre veste à manches (*demi-coubram*), le turban, le burnous, puis une large ceinture (*hezam*) ; ils ont bien souvent, en outre, le grand manteau d'hiver (*habaia*) ; tous ces vêtements sont en laine blanche, souple, légère, et leur ensemble forme un poids qui est loin d'égaliser celui des vêtements des habitants de nos contrées.

Dans les parties chaudes de l'Amérique, dans les Antilles, au Mexique, au Pérou, etc., etc., le costume est composé des mêmes pièces que les nôtres, mais il est plus simple, plus léger, de couleur plus claire, et au lieu d'être confectionné en drap, il est fait avec des étoffes de toile, de fil ou de coton, ou mieux encore avec un tissu fin de laine.

Les habitants de ces contrées ont, du reste, moins besoin de ces dernières étoffes que les Arabes du désert, car ils ne cherchent pas comme eux à braver les ardeurs du soleil ; leur but unique, au contraire, est de s'y soustraire, et de consacrer au repos et à la tranquillité les instants de la journée où la chaleur est le plus considérable.

Dans les Indes, les vêtements présentent le reflet des coutumes britanniques, mêlées aux modes indigènes.

Une règle hygiénique importante à établir, c'est de conseiller, dans les pays chauds, l'emploi de vêtements de laine, légers, souples et moelleux, pour qu'ils isolent le corps et qu'ils le soustraient à la température élevée de l'atmosphère ambiante. Ils servent, en même temps, à préserver l'homme des différences considérables de température qui existent entre le jour et la nuit, et du froid assez intense qui règne pendant cette dernière.

Dans les pays froids, les indigènes ont disposé leurs vêtements de manière à pouvoir résister à l'abaissement considérable de la température. Ces vêtements se composent de fourrures épais-

ses, superposées les unes aux autres, et dont on augmente ou diminue le nombre selon la rigueur du froid ou la douceur de la saison. Une autre condition que les habitants des pays froids ne manquent pas de remplir, c'est l'étroitesse des vêtements, combinée à une forme qui leur permet de s'appliquer exactement à la surface du corps, et de ne laisser en aucun point accès à l'air.

Dans les climats tempérés, la nature, la forme, la couleur et l'épaisseur des vêtements varient avec la saison; il est cependant un certain nombre d'hygiénistes, et M. Ménière est de ce nombre, qui pensent que, dans nos contrées, les vêtements doivent être toute l'année de même espèce, c'est-à-dire en laine ou en drap, ce qui permet de mieux résister aux variations de température, qui sont le caractère de ces contrées; ils s'appuient sur ce fait, que, depuis que cet usage a été appliqué à l'armée, la mortalité y a notablement diminué.

L'influence des saisons se fait plus particulièrement sentir sur la classe ouvrière, qui ne jouit pas d'une aisance assez grande pour modifier ses vêtements aussi fréquemment que l'indiqueraient les variations des saisons. C'est seulement, en effet, en s'habillant de telle façon que les variations atmosphériques ne puissent agir sur le corps, et que les vêtements employés contre-balancent leur influence, que l'on peut espérer obtenir ce résultat.

Je regarde comme d'une bonne et saine hygiène de changer la nature des vêtements l'hiver et l'été, et de les adapter à la température de la saison dans laquelle on se trouve. — Ainsi, dans la saison froide et rigoureuse, les vêtements doivent beaucoup se rapprocher de ceux des habitants des climats froids. De même, dans la saison des chaleurs, ils doivent se rapprocher beaucoup de ceux qui sont en usage dans les climats chauds. Il est bien entendu que ces changements n'auront pas lieu brusquement, mais par des transitions qui sont elles-mêmes en rapport avec les conditions des deux saisons intermédiaires, le printemps et l'automne.

*Professions.* — Les professions exercent une influence sur la qualité des vêtements. Les ouvriers qui travaillent exposés à une température élevée, tels que les verriers, les fondeurs et même les boulangers, n'en tiennent pas assez généralement compte : ils se découvrent bien en présence de la chaleur dégagée dans les foyers devant lesquels ils sont placés, mais, en quittant cette atmosphère, ils ne prennent pas le soin de se couvrir de vêtements plus chauds qui les empêchent d'être impressionnés par le contraste de température.

Les ouvriers qui travaillent en plein air, exposés à toutes les

intempéries de l'atmosphère, devraient être couverts de vêtements plus chauds, plus secs et moins hygrométriques, afin de ne pas être impressionnés par elles. C'est un soin qu'ils ne prennent cependant généralement pas. On peut dire la même chose des ouvriers mineurs, qui sont toutefois un peu plus soigneux du choix, de la qualité et de la disposition de leurs vêtements.

Les marins ont, en général, des vêtements appropriés aux conditions hygrométriques de l'air dans lequel ils séjournent continuellement : l'étoffe est en grosse laine, et le tissu assez épais pour les préserver de l'humidité.

Il est des professions spéciales dans lesquelles un vêtement particulier est de règle. L'habit des religieux, observé dans toute sa rigueur, n'est nullement en rapport avec les conditions climatiques de nos contrées; il n'est pas assez chaud pour l'hiver, trop chaud pour l'été. La discipline ecclésiastique tolère heureusement certains relâchements dans la sévérité du costume, et permet des modifications heureuses qui ont été adoptées depuis le commencement de ce siècle. On doit signaler, en particulier, l'usage habituel du pantalon.

L'habit militaire a subi et subit chaque jour encore de nombreuses modifications, qui sont plutôt le résultat de la variation des idées des administrateurs que la conséquence des conseils de l'hygiène. En prenant le costume de nos troupes tel qu'il existe actuellement, examinons rapidement ses qualités et ses inconvénients. — Le shako, déjà bien amélioré et plus léger qu'il n'était autrefois, est cependant encore trop lourd; il devrait être remplacé par l'espèce de casquette appelée képi, et qui nous est importée d'Afrique. Cette coiffure légèrement modifiée, remplirait toutes les conditions hygiéniques désirables.

Le col est, en général, trop dur, trop raide, et détermine souvent des adénites aiguës et chroniques des ganglions du cou.

La grande capote chaude, qui permet une grande liberté des mouvements et ne gêne ni le thorax ni l'abdomen, est bien préférable à la tunique, plus gracieuse cependant.

Dans la cavalerie, les casques et les cuirasses, dont l'usage ne semble plus en rapport avec nos mœurs et nos habitudes militaires actuelles, comptent, parmi leurs nombreux inconvénients, la raideur, la dureté, le poids, la bonne conductibilité du calorique, l'échauffement facile; nous ne pouvons que signaler d'une manière générale la fatigue qu'ils produisent chez les cavaliers.

*Influence de l'état de santé ou de maladie sur les vêtements.*

L'usage de vêtements convenables peut modifier certaines prédispositions morbides. Ainsi, chez les enfants nés de parents

scrofuleux ou tuberculeux et présentant les attributs du tempérament lymphatique, l'usage de vêtements chauds et secs sert à les préserver du froid et de l'humidité, et peut, aidé des autres moyens hygiéniques, modifier leur tempérament et empêcher le développement des maladies auxquelles ils sont prédisposés. Chez les enfants placés encore dans les mêmes conditions, l'usage de vêtements trop rudes, trop grossiers, favorise quelquefois le développement des affections de la peau; l'irritation continuelle produite par le frottement rude du tissu qui sert à les former en est la cause. L'insuffisance de ces mêmes vêtements, la malpropreté, qui est la conséquence de leur renouvellement trop peu fréquent, contribuent encore à augmenter ces irritations, à les entretenir et à les faire passer à l'état chronique. C'est en modifiant de tels vêtements qu'on peut prévenir des maladies chroniques de la peau.

Avant l'invention du linge de corps, le frottement habituel et le contact ordinaire des étoffes de laine avec la peau favorisaient le développement des affections cutanées; depuis la généralisation de l'usage de ce linge, les dermatoses sont devenues moins fréquentes.

L'usage de la laine, mise en contact avec la surface cutanée, doit attirer notre attention, car elle joue un grand rôle dans nos habitudes hygiéniques actuelles.

L'application de la laine sur la peau excite la sensibilité de cette membrane, active ses sécrétions et détermine un mouvement analogue dans toutes les parties de l'organisme qui sont en rapport sympathique avec elle.

Cette propriété explique son utilité dans certains cas; mais, pour bien la comprendre, il faut se reporter un instant à l'influence du froid et de l'humidité sur la peau.

L'action de ces deux agents sur le tégument externe a pour effet d'en modifier les fonctions, d'en diminuer l'activité et de réduire au minimum le produit de l'exhalation cutanée. Par suite de cette réduction, et en vertu de la loi de balancement des sécrétions, l'exhalation pulmonaire est augmentée d'une manière proportionnelle à la diminution de l'exhalation cutanée, et les fonctions des poumons redoublent d'activité. Dans l'état parfait de santé, et en l'absence de prédispositions morbides spéciales, cet accroissement d'activité n'a point d'inconvénient, ou bien, seulement, il rend l'appareil respiratoire un peu plus impressionnable et un peu plus accessible aux causes morbifiques; mais, s'il s'agit d'individus disposés aux maladies de l'appareil respiratoire, aux bronchites aiguës et chroniques, aux pneumonies, aux pleurésies, nul doute que l'accroissement d'activité des poumons ne favorise le développement de ces

affections. Les inconvénients seraient plus graves encore chez les individus prédisposés aux tubercules pulmonaires; car l'influence du froid humide sur la peau, en augmentant l'activité respiratoire, aurait pour effet de favoriser le développement de ces produits accidentels. C'est pour remédier à ces conséquences de balancement des organes, pour porter au maximum l'activité sécrétoire de la peau et réduire en proportion l'exhalation pulmonaire, que l'usage des gilets, des camisoles, des caleçons de laine, et en particulier de flanelle, s'est généralisé, et l'on doit avouer qu'ils atteignent parfaitement ce but. On ne saurait donc trop en conseiller l'emploi. Il n'est pas utile, à mon avis, de porter en toute saison des vêtements de laine sur la peau. Il est d'une bonne hygiène de les enlever dans les grandes chaleurs, pour les reprendre au milieu de l'automne; on en sent alors vivement l'heureuse influence.

A mesure que l'homme avance en âge, l'utilité des vêtements de laine, destinés à l'isoler et à conserver sa température propre, devient plus grande. Il en est de même chez les individus épuisés et atteints par une vieillesse anticipée, ainsi que dans la convalescence de la plupart des maladies, et surtout des affections aiguës et chroniques de l'appareil respiratoire. Les vêtements de laine sur la peau ne doivent pas être conseillés aux sujets pléthoraciques et sanguins, car ils diminuent l'activité de l'appareil respiratoire en augmentant celle de la peau. L'usage du coton a longtemps été regardé comme mauvais par nos ancêtres. C'est un préjugé trop complètement tombé dans l'oubli à l'époque actuelle, pour qu'il soit même utile d'en parler.

*Lits.* — Le lit est le vêtement de l'homme malade. C'est dans le lit que l'homme bien portant passe la moitié ou, au moins, le tiers du temps de son existence. L'examen des éléments divers qui le composent ne manque donc pas d'importance. Il y a, en effet, des différences très grandes et des intermédiaires multipliés entre la dalle sur laquelle s'étend le Napolitain ou le Sicilien, et le lit somptueux des habitants riches de nos contrées, et ces différences en impliquent dans les matières nombreuses qui les constituent et leur disposition réciproque: c'est ce qu'il s'agit d'examiner.

La partie avec laquelle le corps de l'homme est immédiatement en contact est constituée par les draps, qui sont en toile ou en coton. Les draps, dont l'usage est analogue à celui que remplit le linge de corps, sont destinés à absorber le produit de l'exhalation cutanée; aussi doivent-ils être changés le plus souvent possible, et leur emploi est-il indispensable chez les peuples qui se couchent dépouillés de leurs vêtements, comme

dans nos contrées. Il n'en est pas de même dans les climats chauds où les habitants ne s'en débarrassent qu'incomplètement pour se coucher, et ne mettent pas leur peau en contact immédiat avec les draps. Ils peuvent même s'en passer.

Les couvertures doivent être simplement en laine, ou en laine et coton. Deux couvertures de laine, ou une de laine et une de coton, suffisent en hiver. Une seule de laine au printemps et en automne. Une seule de coton, ou même les draps seuls, dans les chaleurs. Voilà ce qu'il y a de préférable pour l'hygiène. Les couvre-pieds, les édredons, les fourrures ne doivent pas, autant que possible, être employés, surtout par l'homme. Il faut les laisser à quelques femmes frêles et délicates. Les matelas sont ordinairement remplis avec de la laine, du crin, avec un mélange de laine et de crin, ou bien encore avec de la plume. D'après les recherches de Stark, les matelas de crin devraient être préférés, parce qu'ils s'imprègnent moins facilement des produits de l'exhalation cutanée. Après le crin viendrait la laine, et en dernier lieu la plume. L'habitude, en France, est de se servir de matelas faits avec la laine seule ou mélangée d'un peu de crin. C'est là un coucher doux, élastique, et reposant bien. Les matelas de plume, qui sont d'un usage à peu près exclusif dans certaines localités, ne doivent pas être employés seuls. Ils sont trop chauds et s'imprègnent trop facilement des émanations du corps, ainsi que de l'humidité. On est assez dans l'usage, en France, de placer sous les autres un matelas fait avec de la plume : il augmente un peu la mollesse du lit, et son emploi, du reste, est sans inconvénient.

L'usage des traversins et des oreillers est avantageux : ils maintiennent la tête élevée; c'est en crin qu'il faut les préférer. On remplit souvent les matelas avec certains végétaux qui remplacent la laine d'une manière assez avantageuse; tels sont les balles de l'avoine, les spathes du maïs, les fougères, certaines mousses moelleuses, les goëmons, un zostère foliacé. Ces productions végétales doivent toutefois être renouvelées plus souvent que la laine.

Les individus jeunes ont besoin d'un coucher ferme et épais. Pour eux surtout il faut rejeter les couvre-pieds volumineux et les édredons. C'est le contraire pour les vieillards. Un coucher trop mou et trop chaud énerve les personnes qui s'y livrent, prolonge le sommeil, affaiblit le système musculaire, et rend la digestion pénible et languissante.

La femme a besoin d'un lit plus doux, plus chaud, ainsi que d'un sommeil plus prolongé que l'homme.

**Bibliographie.** — RABIRIUS, *De generibus vestium libellus*. Parisiis, 1534, in-8°. — BAYFIUS (L.), *De re vestiaria libellus*, a C. STEPHANO excerptus. Parisiis, 1536, in-8°. — FERRARIUS (O.), *De re vestiaria*, lib. III. Patavii, 1654, in-4°. — RUBEN (Alb.), *De re vestiaria veterum, præcipue de lato clavo*, lib. II. Antuerpiæ, 1665, in-4°. — NAVARRO (D.), *Discurso que la inseparacion de habito de los P. P. Capucinos en sus enfermedades es incompatible con al buen metodo curativo*. Hispalizæ, 1680. — BAIER, *De vestitu*. Altdorfii, 1704, in-4°. — SCHMIDT, *De usu vestium albarum*. Lipsiæ, 1704, in-4°. — RIVINUS, *De morbis a vestitu*. Lipsiæ, 1721, in-4°. — ALBERTI (M.), *De vestitus vitii morborum causis*. Halæ, 1729, in-4°. — SCHULZE (J. H.), *De vestitus ratione ad valetudinem*. Halæ, 1737, in-4°. — SCHLEGELMILCH (G. G.), *De vestitus vitii morborum causis*. Halæ Magd., 1739, in-4°. — WINSLOW (J.-B.), *Réflexions anatomiques sur les incommodités, infirmités, etc., qui arrivent au corps humain à l'occasion de certaines attitudes et de certains habillements*, in *Mém. de l'Acad. des sc.*, 1740, p. 59. — BÜCHNER (A. E.), *De morbis ex varia conditione vestimentorum oriundis*. Halæ Magd., 1750, in-4°. — BOUVARD, *An vestes pelliceæ sint salubres?* (R. aff.) Th. de Paris, 1753, in-4°. — DEMARCO (J.), *De lana*. Melitæ, 1759, in-4°. — GLADBACH (G. B. J.), *De morbis a vestitu contra frigus insufficiente*. Francof. ad Viadr., 1761, in-4°. — RICHTER (G. G.), *De valetudine hominis nudi et cooperti*. Gœttingæ, 1763, in-4°. — — VIEILLARD, *An tuendæ sanitati magis conducat longa et ampla vestis quam brevis et angusta?* (Resp. affirmat.) Th. de Paris, 1767, in-4°. — LEROY (Alph.), *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants, ou Examen de la manière dont il faut vêtir l'un et l'autre sexe*. Paris, 1772, in-12. — POISSONNIER-DESPERRIÈRES, *Mém. sur l'habillement des troupes*, in *Mém. de Dijon*, t. II, p. 417, 1774. — ROUGEMONT (Jos. Cl.), *Ueber den Kleidertracht insofern sie nachtheilige Einfluss auf die Gesundheit hat*. Bonn, 1786, in-8°. — GIBBONS, *De vestitu laneo*. Edinburgi, 1786, in-8°. — BRIGIO (Don P. Garcia), *Oratio quanto contribuya à la salud publica la regulacion fisica de los vestidos*. Sevilla, 1786, in-8°. — RUFORD (Thompson, comte de), *Experiments made to determine the positive and Relative Quantities of Moisture absorbed from the Atmosphere, by various substances, under similar circumstances*, in *Philos. Transact.*, an. 1787, p. 240, et *Abridg.*, t. XVI, p. 260. — BUCHAN, *A Letter to the Patentee concerning the Medical Properties of the Fleecy Hosiery*, 3<sup>e</sup> édit. London, 1790, in-8°. — VOGT (C. A.), *De forma vestimentorum morbifera*. Wittembergæ, 1790, in-4°. — DU MÊME, *Epistola de materia vestimentorum morbifera*. Ibid., 1790, in-4°. — FAUST (B. Chr.), *Wie der Geschlechtstrieb der Menschen in Ordnung zu bringen, und wie die Menschen besser und glücklicher zu machen*, etc. B. aunschweig, 1791, in-8°. — FINE, *De luxu vestium quarundam virilium sanitati nocivo*. Bambergæ, 1792, in-4°. — VAUGHAN (W.), *An Essay Philosophical and Medical concerning Modern Clothing*. London, 1792, in-8°. — WALLICH (E.), *De vi vestimentorum in corpus humanum*. Jenæ, 1793, in-4°. — WEISSENBORN (J. Fr.), *Bemerkungen über die zeitige Gewohnheit hohe Beinkleider zu tragen, als*, etc. Erfurt, 1794, in-4°. — HUGHES, *De vestitu*. Edinb., 1795, in-8°. — DAVIDSON (W.), *Ueber den Einfluss der jetzigen Kleidertracht unserer Damen auf die Gesundheit der Körper*. Berlin, 1798, in-8°. — CLAIRIAN (L.-J.), *Considérations médicales sur les vêtements des hommes*. Th. de Paris, an XI, n<sup>o</sup> 279, in-8°. — MICHELETTI (Ant.), *Progr. quo hodierna vestitus muliebris ratio valetudini perniciose asseritur*. Pragæ, 1803, in-8°, et en Allem, *ibid.*, 1803, in-8°. — MEYERHOFF (J.), *De vestimentorum vi et efficacia, deque optima ratione vestitus præsertim virilis; adjuncta descriptone*, etc. Berolini, 1815, in-8°. — PERCY, art. *Cravate, Culotte*, in *Dict. des sc. méd.*, t. VII, 1813. — DEGLANDE, *Dissert. méd. sur les vêtements qui sont en contact immédiat avec la peau*. Th. de Paris, 1817, n<sup>o</sup> 28. — LUSSAN, *Obs. sur l'usage des bretelles*. Paris, 1821, in-8°. — WAGNER (Fr. A.), *Bemerkungen über die nachtheiligen Einwirkungen und Folgen zu enger Kleider*. Leipzig, 1823, in-8°. — DAVID, *De l'influence de la couleur des vêtements sur la température du corps de l'homme*, in *Bullet. de la Soc. méd. d'emulat.*, 1824 p. 257. — STARCK (J.), *De l'influence de la couleur sur le calorique et les odeurs*, analyse par G. TRÉVET, in *Ann. d'hyg.*, 1<sup>re</sup> sér., t. XII, p. 54, 1834. — BEHR, *Kranklichkeits Zustände der Frauen, durch Kleidungsstücke*, in *Med. Ztg. der Ver. f. Heilk. in Preussen*, 1834, n<sup>o</sup> 8. — Mä-

nière, *Les vêtements et les cosmétiques*. Th. de conc. Paris, 1838, in-4°. — HOPPE (J.), *Die leinene und baumwollene Kleidung des Menschen, vom medicin. Standpunkte aus betrachtet*, in *Nordd-Chir. Ver. Ztschr.*, t. V, p. 1, 1834. — LARREY (H.), *Mém. sur l'adénite cervicale observée dans les hôpitaux militaires*, in *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. XVI, p. 273, 1852. — PETTENKOPFER, *Vortrag über die Bekleidung*, in *Allgem. med. central Ztg.*, n° 23, et *Canstatt's Jahresb.*, 1855, t. VII, p. 43. — FIÉVÉE (F.), *Étude sur l'action de la flanelle en contact direct avec la peau, et de son influence physiologique*, etc. Paris, 1855, in-8°. — THIEUX, *Imperméabilité des tissus*. Paris, 1856, in-8°. — COULIER, *Expériences sur les étoffes qui servent à confectionner les vêtements militaires, considérées comme agents protecteurs contre la chaleur et le froid*, in *J. de physiol. de M. Brown-Séguard*, t. I, p. 122, 1858. — JUDÉ, *Modifications du fourniment du soldat au point de vue hygiénique*, in *Gaz. des hôp.*, 1860, p. 504. — DU MÊME, *Application des notions physiologiques à l'équipement militaire*, *ibid.*, 1868, n° 122. — MARTEN, *Das Arbeitskleid der Eisenhütten und Bergleute vom sanitäts-polizeilichen Standpunkte*, in *Casper's Vjschr.*, t. XVII, p. 117, 1865. — LUILLIER, *Considérations nouvelles sur l'emploi hygiénique des fourrures*. Paris, 1860, in-12. — KLEMM (H.), *Die menschliche Kleidung vom Standpunkte der Gesundheitspflege und Aesthetic*. Dresden, 1860, in-16. — WUNDERLICH, *Ueber das Absorptionsvermögen der Kleidungsstoffe*, in *Bayer ärztl. Intell. Bl.*, 1864 n° 34. — ARONSSOHN, *De l'habillement et de l'équipement du soldat*, in *Rec. de mém. de méd. milit.*, 3<sup>e</sup> sér., t. XIX, p. 405, 1867. — FOUCAUT (A.), *Note sur les vêtements imperméables auto-pneumatiques à l'usage des gens de mer*, in *Arch. de méd. navale*, t. VII, p. 129, 1867. — CERVIOTTI, *Étude sur les vêtements chez l'homme et chez la femme*. Paris, 1872, in-8°.

Corsets : PLATNER, *De thoracibus*. Lipsiæ, 1735, in-4°. — WINSLOW, *Sur les mauvais effets de l'usage des corps à baleine*, in *Mém. de l'Acad. des sc.*, 1741, p. 172. — ALSNER (Th.), *Vom schädlichen Missbrauch der Schnürbrüste und Planchetten*. Breslau, 1754, in-8°. — BONNAUD, *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleine*. Paris, 1770, in-12. — XIMENES DE LORITE (B.), *Del uso de las cotillas con respecto á la salud publica* (Mém. acad. R. de Séville, t. III, p. 248, 1785). Séville, 1785, in-8°. — SOEMMERRING (S. Th.), *Ueber die Schädlichkeit der Schnürbrüste*. Leipzig, 1788, in-8°, et N° Aufl. Berlin, 1793, in-8°. — CREVE (Carl.), *Medizinischer Versuch einer modern Kleidung die Brüste betreffend*. Wien, 1794, in-8°. — WEISENBORN (J. F.), *Bemerkungen, etc., als eine bis jetzt nicht bemerkte Ursache öfterer Leistenbrüche, nebst der Beschreibung einer neuen Art elastischer Bruchbänder*. Erfurt, 1794, in-4°. — LOMLART (M. Chr.), *Déplacement des viscères du bas-ventre, et notamment du foie, occasionné par l'usage longtems continué des corps de baleine*, in *Journ. gén. de méd.*, t. VI, p. 89, an VII. — BONSERGENT (J.-Et.), *Des inconvenients des corsets dont les femmes font usage*. Th. de Paris, 1816, n° 56. — HARDY (H.-J.), *Diss. sur l'influence des corsets*. Th. de Paris, 1824, n° 240. — LATET (M.-A.), *Dangers de l'usage des corsets et des buscs*. Th. de Paris, 1827, n° 148. — PIERQUIN (de Gembloux), *Des corsets sous le rapport de l'hygiène et de la cosmétique*. Bourges, in-8°. — DELISLE (E.-J.-G.), *Diss. sur l'emploi des corsets*. Th. de Paris, 1834, n° 92. — REVEILLÉ-PARISE, *Hygiène du corset*, in *Gaz. méd. de Paris*, 2<sup>e</sup> sér., t. IX et X, 1841 et 1842. — PETIT (Is.), *De l'utilité du corset pour prévenir les difformités et maladies*, etc. Paris, 1851, in-8°. — BOUVIER, *Études historiques et médicales sur l'usage des corsets*. in *Bullet. de l'Acad. de méd.*, t. XVIII, p. 355, 1853.

Coiffures : SALMASIUS, *De cæsarie virorum et mulierum coma*, Epist. Lugd. Bat., 1641, in-8°. — THIER, *Histoire des perruques*. Paris, 1690, in-12. — ERFURT, (V.), *Diss. historico-philologica de capillamentis*. Lipsiæ, 1763, in-8°. DOLERIUS (A.), *De pileo cæterisque capitis tegminibus tam sacris quam profanis*. Amstelodami, 1672, in-12. — LANGGUTH (G. A.), *De valetudine secus elegantioris a coma calamistrato*. Viteb., 1749, et en Allem. Jena, 1753, in-8°. — BUCHNER (de), *De noxiæ caloræ effectû ex æstusis capitis tegumentis productio*. Halæ, 1758. — PERCY, art. *Chapeau*, in *Dict. des sc. méd.*, t. IV, 1813. — PREGY (Al.), *Essai sur les coiffures, considérées sous le point de vue de leurs influences : 1<sup>o</sup> sur la conservation de la chevelure ; 2<sup>o</sup> sur la santé*, etc. Th. de Paris, 1829, n° 180.

— FOVILLE, *Influence des vêtements sur nos organes. Déformation du crâne résultant, etc.*, pl. 1. Paris, 1824, in-8°. — GOSSE (L.-A.), *Essai sur les déformations artificielles du crâne*, in *Ann. d'hyg.*, 2<sup>e</sup> sér., t. III, p. 317 ; t. IV, p. 5, 1855. — SCOUTETTEN (L.), *De l'insolation, de ses dangers et de la nécessité, en Afrique, d'adopter l'usage d'un couvre-muque pour garantir, etc.* Metz, 1857, in-8°. — STUART (W. I.), *On the Dress suited for India*, in *Transact. of Med. and Phys. Soc. of Bombay*, New Ser., 1859, n° 5, et *Ranking's Abstr.*, t. XXXI, p. 41, 1860. — JEFFREYS (J.), *A New Head-Dress for Soldiers in India*, in *British Med. Journ.*, may 1860, et *Rank's Abstr.*, *ibid.*, p. 10.

Chaussures : BALDWIN (B.), *Calceus antiquus et mysticus*. Paris, 1615, in-8°, et *Lugd. Batav.*, 1711, in-12, fig. — NIGRONI (J.), *De caliga veterum*, avec le précédent. *Lugd. Batav.*, 1711, in-12. — BYNGEUS (A.), *De calceis Hebræorum*, L. II. Dordraci, 1682, in-12. — CAMPER (P.), *Dissert. sur la meilleure forme de souliers (sans lieu ni date)*, in-8°. — SAKOSKI, *Coup d'œil sur les imperfections de la chaussure et les incommodités, etc.* Paris, 1811, in-8°. — JOURDAN, art. *Chaussure*, in *Dict. des sc. méd.*, t. V, 1813. — BROCA (S.), *Des difformités des orteils produites par l'action des chaussures*, in *Bullet. de la Soc. anat.*, t. XXVII, p. 69, 1852, et *Bullet. de la Soc. de chir.*, 1<sup>re</sup> sér., t. III, p. 289, 1852-53. — MEYER (G. H.), *Die richtige Gestalt der Schuhe. Eine Abhandlung aus der angewandten Anatomie*, etc. Zürich, 1853, in-8°, fig., trad. angl., par J. S. CRAIG, sous le titre : *Why sloe Pinches? A Contribution*, etc. Edinb., 1860, in-8°. — DOWIE (J.), *The Foot and its Covering, comprising, etc.* Lond., 1861. — LIÈGES, *Note sur quelques lésions produites par la chaussure chez le fantassin, et des modifications, etc.*, in *Recueil de mém. de méd. milit.*, 3<sup>e</sup> sér., t. VIII, p. 175, 1862. — GÜNTHER (G. B.), *Ueber den Bau des menschlichen Fusses und dessen Zweckmassigste Bekleidung*. Leipzig, in-8°, fig. 65. — PROEVS, *Zur Fuss-Cultur by Soldaten*, in *Berliner Klin. Wochenschr.*, 1866, n° 31. — CHAMPOUILLOU, *De la Chaussure des troupes*, in *Mém. de méd. mil.*, 3<sup>e</sup> sér., t. XXVI, p. 449, 1871.

Lits. V. la Bibliographie des annexes des habitations.

— POPPER, *Die menschliche Kleidung vom wissenschaftl. Standpunkt, in Oest. Zeitschr. f. prakt. Heilk.*, 1872. — RAVENEZ, *De l'habillement actuel du soldat*. Th. de Paris, 1873. — AUGUSTE (N.), *Étude hygiénique sur l'usage de la flanelle en contact avec la peau*. Paris, 1874. — MORACHE, *Études hygiéniques sur le vêtement du soldat*, in *Journ. des sc. milit.*, janv., 1874. — VAISSETTE, *Consid. sur l'usage prématuré et abusif du corset*. Th. de Paris, 1875.

TOURAINNE, *Note sur la chaussure du fantassin*, in *Rec. de mém. de méd. milit.*, 1872. — BRAUGRAND (E.) art. *Chaussures*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1<sup>re</sup> sér., t. XV, 1874.

— JONES (M.), *Die weibliche Kleidung*, etc. Berlin, 1874. — MEYER, *Die richtige Gestalt des menschlichen Körpers*. Stuttgart, 1874. — VALLIN, art. *Rouissage*, in *Dict. encycl. sci. méd.*, 1876. — RIEFFEL, *Die angebliche Schädlichkeit des amerikanischen Ledertuchs*, in *Aerztl. Mitth. aus Baden*, 1878, p. 40. — COULIER, art. *Flanelle*, in *Dict. encycl. sci. méd.*, 1878. — BOUVIER et BOULAND, art. *Corset*, *ibid.*, 1877. — IAGER (G.), *Die Normalkleidung als Gesundheitsschutz*. Stuttgart, 1880. — DU CAZAL, *La chaussure du soldat*, in *Rev. milit. de méd. et de chir.*, t. I, p. 161, 1881. — BENOIT, *La chaussure des troupes à pied*, in *Ann. d'hyg.*, juin 1881, p. 505. — STARCKE, *Der naturgemässe Stiefel*. 2 Aufl. Berlin, 1881, in-8°.